

La Ville du Bois, le 6 décembre 2004

BVVB INFO N° 17

Bienvenue aux nouveaux adhérents et merci à ceux qui nous ont renouvelé leur confiance. Une nouvelle saison commence et c'est votre soutien qui nous pousse à continuer de fonctionner.

Après les photos affichées lors de la fête des associations, la Municipalité a effectué quelques changements et améliorations. (la direction des Joncs-Marins enfin changée, le STOP régularisé et le chemin du CCAS élargi) mais il reste beaucoup à faire sur la sécurité routière et piétonne.

Certains d'entre vous ont pu lire l'éditorial sur le bulletin municipal n°11 de novembre. Monsieur le Maire consacre une page à notre association, sans pour autant nous nommer. Il se permet de diffuser des accusations en notre nom, envers les fonctionnaires et les nombreuses associations. Nous venons de lui demander de diffuser notre « DROIT DE REPONSE » dans le prochain bulletin. **(copie jointe)**

CENTRE VILLE

Les travaux de la Grande Rue nous permettent de marcher sur les trottoirs mais nous remarquons qu'il manque **des poubelles** pour éviter les débris de toutes sortes sur les trottoirs. Nous en ferons la demande auprès de la Municipalité.

VI EUX CHEMIN DE MONTLHERY

Les riverains pensent que des **flèches de priorité** sur les plots éviteraient à deux véhicules de passer en même temps. Cela sensibiliserait les automobilistes et pourrait limiter, voire éviter des accidents. Nous en ferons la demande à la Municipalité.

RUE DE GAILLARD (copie jointe)

Nous avons informé les riverains de cette rue de la construction de 6 logements sociaux et réagi auprès de Monsieur le Maire. Un problème de sécurité piéton est soulevé par BVVB concernant les 6 box avec accès direct sur la rue sans reculement et un problème de stationnement à venir. L'association propose un parking à la place de ce projet pour pouvoir dans l'avenir agrandir les trottoirs non praticables actuellement. Par contre, 7 propriétaires sont directement impliqués par des problèmes (luminosité, démolition de mur, vis-à-vis etc...)

RN20

Nous allons écrire au Ministre, Monsieur De Robien, en lui joignant **quelques photos** des façades noircies par la pollution. De nombreux logements sont habités par des personnes à faibles revenus qui vivent dans des conditions inacceptables alors que l'on accepte un mur anti-bruit pour les communes de Longjumeau et Saulx les Chartreux dont les habitations sont éloignées à plus de 100m.

Nous avons contacté notre Députée concernant des mesures de bruits. Vous trouverez ci-joint sa demande auprès de « BRUIT PARIF ».

Si vous constatez, des nuisances, de la délinquance dans votre quartier, n'hésitez pas à nous informer.

C'est avec l'implication de chacun que nous pourrons faire remonter les problèmes aux autorités concernées (Mairie - Gendarmerie - Sous-Préfecture - Ministères...).